



La Ferté-Bernard

VŒUX 2022

En 2021, j'ai adressé mes vœux aux fertoises et aux fertois par vidéo.

En 2022, j'espérais pouvoir le faire à la salle Athéna. La crise sanitaire me contraint à renoncer à cette rencontre à laquelle, pourtant, je tiens.

Avant de revenir sur 2021 et d'évoquer les projets 2022, j'ai une pensée pour :

- les **fertoises et les fertois** qui ont été ou sont encore éprouvés par des problèmes de santé et, parfois, d'isolement du fait d'une rupture de leurs relations sociales,
- les **professionnels de santé et d'aide aux personnes**, ils ont poursuivi leurs missions avec dévouement malgré des conditions de travail dégradées,
- les **entrepreneurs et leurs salariés** d'abord confrontés à des chutes d'activité puis à une reprise soutenue qui s'inscrit, cependant, dans un contexte de recrutement plus difficile, d'augmentation du coût des matières et de pénurie de ces dernières.

Je devine dans la population une **usure morale compréhensible** tant l'actualité depuis quelque temps est faite d'incertitude et donc d'inquiétude.

J'aurais aimé m'adresser, directement, à elle pour lui exprimer, publiquement, le soutien du Conseil municipal.

L'exercice des vœux, traditionnellement, heureux est, donc, cette année encore compliqué.

Evidemment, je souhaite, sincèrement, à toutes les fertoises et à tous les fertois une année 2022 qui soit la plus apaisée et douce possible.

Je tiens à remercier mes collègues de leur **investissement dans leur délégation respectives**.

Je veux, aussi, saluer leur **mobilisation sur des projets d'équipements** pour le développement de la ville au service des habitants.

Les élus forment une **équipe**, j'ai plaisir à l'animer dans le cadre de séances de travail où les échanges sont toujours constructifs et respectueux.

Je sais que nous pouvons compter sur les **agents**. Ils ont leur part dans le bon fonctionnement de la ville et dans la préparation et le suivi de ses investissements.

L'année 2021 n'a pas manqué de projets et de réalisations, en 2022 le Conseil municipal gardera le même cap avec **lucidité et volonté**.

Solidarité et santé

a) Pension de famille l'ENVOL

L'ENVOL – ouvert en **septembre 2021** en partenariat avec l'Association Nelson Mandela et Sarthe Habitat - est une réponse à nos concitoyens qui se heurtent à une série de freins qui les maintient trop souvent dans la précarité.

Les accidents de la vie, comme l'on dit pudiquement, frappent, aujourd'hui, plus fréquemment et plus durement.

Ce **modèle social** s'imposait donc dans le **respect des personnes** et du **bien vivre ensemble** tout en rétablissant des **relations de confiance**.

3 commissions d'admission se sont déjà réunies, 12 dossiers ont été préselectionnés, 11 ont été examinés et **5 résidents** étaient présents dans les lieux au 31 décembre dernier.

b) Association de Citoyens Contre les Déserts Médicaux

Le 6 novembre 2021, la ville a contribué à l'organisation d'une réunion d'information animée par l'Association de Citoyens Contre les Déserts Médicaux.

Première préoccupation des habitants cette réunion était importante en considération de l'état alarmant de notre système de santé.

Pour autant, il ne doit pas faire oublier les initiatives des élus locaux, des professionnels médicaux et paramédicaux - en activité comme retraité, du public comme du privé -, ou bien encore celles d'habitants devenus, un temps, bénévoles.

Pour ces derniers, je pense, notamment, au **centre de vaccination en 2021 et celui « éphémère » de ce 15 janvier**.

c) Pôle Santé Simone Veil

En 2021, le Conseil municipal a renouvelé son soutien financier à ce centre inter-communal sous forme d'une **avance financière** de **50.000€**.

22.775 consultations ont été effectuées contre 20.910 en 2020.

d) Santé

Le Conseil municipal **soutiendra**, en 2022, toute **initiative utile à l'offre de soins de proximité**. Il s'appuiera sur :

- le **centre hospitalier** dont il est impératif de **préserver** et de **conforter** les missions,
- la **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé** (C.P.T.S.) qui vient d'être créée.

La ville agira donc pour **maintenir et accueillir des professionnels de santé**. Elle déploiera, si nécessaire, des **moyens complémentaires**.

e) Troisième âge

La ville confirmera ses actions envers les personnes âgées et en lien avec les 3 Clubs et le C.C.A.S. ; mais aussi avec l'animation du **dispositif anti-canicule** en faveur de plus d'une **centaine de personnes isolées**.

De même, elle mettra en place, dans le cadre de son adhésion à **France Alzheimer**, un **service « halte relais »** destiné aux malades et aux aidants.

f) Nouveau dispositif pour l'insertion sociale et professionnelle

Le taux de chômage au 2^{ème} semestre 2021 de notre zone d'emploi était de 6,8% contre 7,8% pour la Sarthe et 6,7% pour les Pays de la Loire.

Le manque de main d'œuvre quels que soient d'ailleurs les métiers et les secteurs d'activités est régulièrement souligné par les acteurs économiques.

En 2022, un dispositif sera étudié pour **faciliter l'insertion** des demandeurs d'emploi dont certains sont parfois assez éloignés du monde économique.

Cette démarche s'effectuera en **lien avec les milieux associatif et économique** pour trouver la bonne **complémentarité** entre **savoir-être et savoir-faire**.

g) Réaménagement des locaux du C.C.A.S. et de la police municipale

Il s'agit de **renforcer la confidentialité** des échanges avec les usagers et d'**améliorer les conditions de travail** des agents.

Ce programme qui consiste à **regrouper les services du CCAS** au sein de la mairie est possible en réaffectant les anciens locaux de Sarthe Habitat et ceux de la P.M.

Les bureaux actuels du service d'aide à domicile accueilleront la **police municipale** qui disposera ainsi de **locaux plus sécurisés** et **mieux adaptés** à ses besoins en particulier pour le système de vidéo protection.

Enfance, jeunesse et sport

a) « Actions Jeunes Fertois »

Ce **collectif** d'une quinzaine de jeunes de 14 à 20 ans, créé fin 2021 à l'initiative des élus, a pris une **forme volontairement innovante et dynamique** pour les associer pleinement à l'organisation de la Cité.

Il entrera véritablement en action en 2022 pour **connaître leurs appréciations** sur les prestations, animations et installations existantes, **recueillir leurs attentes** mais aussi les **consulter** sur les projets proposés par l'équipe municipale.

b) « Ville la plus sportive des Pays de la Loire »

La Ferté-Bernard s'est classée à la **première place** dans la catégorie des communes de 8 à 15.000 habitants en recueillant **5 flammes, soit le nombre maximum** ; elle est d'ailleurs la **seule du palmarès 2021 à obtenir 5 flammes**.

c) Labellisation « Paris 2024 »

La qualité de nos infrastructures, le professionnalisme des équipes et le savoir-faire des sections sportives – triathlon, athlétisme, ... - ainsi que notre proximité de Paris, a permis, en 2021, de figurer parmi les **centres de préparation « Paris 2024 »**.

Cela nous fait espérer la possibilité d'accueillir **une ou plusieurs équipes internationales en préparation pour les compétitions des J.O. 2024**.

d) Favoriser la création d'une nouvelle discipline sportive

La labellisation « **Ville la plus sportive des Pays de la Loire** » est une très belle consécration qui nous oblige.

L'objectif 2022 est de favoriser la création, si cela est encore possible, d'une nouvelle **discipline sportive complémentaire aux 39 actuelles**.

Pour cela, je fais confiance aux membres de la Commission et aux agents de la Maison des Sports.

e) Soutien aux associations et renforcement des équipements

Outre la **reconduction du dispositif pour les sportifs de haut niveau**, il s'agira de **confirmer les moyens humains et financiers** en faveur du sport de loisir comme de compétition.

Faut-il rappeler les exceptionnelles performances de Lise VINET et son titre de championne du monde de descente Kayak en 2021 ?

En 2022, l'installation **d'un parcours de street workout** viendra compléter nos **61 infrastructures** de plein air et couvertes.

Situé « Mail de la Liberté » cet équipement s'inscrit dans le **prolongement du programme de valorisation de la base de loisirs** qui a bénéficié en 2021 de l'installation de jeux, de l'extension du chalet d'accueil et de toilettes publiques ; en 2022, elle pourrait s'enrichir d'une **offre de restauration type guinguette**.

Patrimoine et culture

a) Restauration Notre Dame des Marais 2021 : 858.000€, 2022 : 1.000.000€

C'est l'un des **plus importants chantiers de la Région des Pays de la Loire** ; on apprécie déjà la qualité remarquable de cet édifice emblématique de notre Cité avec les rénovations réalisées en 2021 qui se poursuivront en 2022.

b) « Musée » sur les travaux de Notre Dame des Marais

Avec les membres de la Commission et l'ensemble du Conseil municipal nous continuerons à travailler pour **faire de la Culture un bien commun le plus largement partagé**.

Dans cet esprit une **action pédagogique sur les travaux de N.D. des Marais** va être réalisée pour **expliquer** les techniques de rénovation et **exposer** les éléments d'architecture remplacés.

Ce musée pourrait s'implanter, le temps du chantier, dans l'hôtel Courtin de Torsay afin de redonner vie à ce **monument historique**.

c) Saison culturelle

Elle rencontre un réel succès qui confirme la qualité et la diversité des spectacles proposés.

Cela se traduit par une forte fréquentation et un nombre d'**abonnés de 400** pour la saison 2021/2022 qui est pourtant encore perturbée par la crise. La saison culturelle constitue une série de rendez-vous qui sont autant de temps forts dans l'année.

En 2021, année de crise sanitaire, la ville a soutenu les « arts vivants » en accueillant des **compagnies théâtrales en résidence**.

d) ESCAL, un investissement estimé à 3,5M€

Ce bâtiment public, à l'architecture intéressante avec sa cour intérieure, accueille l'Ecole de musique et une vingtaine d'activités artistiques soit respectivement **210 et 495 adhérents** qui génèrent **1.000 passages par semaine**.

Sa restauration a été décidée en 2021 afin de **préserver, dans ce quartier, des activités grand public** avec un flux d'usagers important pour le tissu artisanal et commercial.

Ce choix est aussi celui du **maintien d'activités artistiques à proximité d'établissements scolaires** afin de favoriser l'accès des élèves à la culture.

Le Conseil municipal, en 2021, a délibéré pour retenir un assistant à maîtrise d'ouvrage qui a formulé des préconisations pour **optimiser les espaces existants** dont certains sont utilisés par l'école Ledru Rollin.

Pour **améliorer et sécuriser l'accès au bâtiment**, la ville a acheté un local situé à proximité.

Bientôt, une **équipe pluridisciplinaire d'architectes** sera choisie pour définir et suivre les travaux prévus en trois étapes principales : une **mise aux normes**, puis la **réutilisation d'espaces non exploités** et enfin une **extension de surfaces** dédiées à certaines pratiques artistiques.

e) Aider à la restauration du patrimoine non classé

La ville est riche de ses monuments classés ou bien inscrits. Elle l'est, aussi, de son **organisation dont l'harmonie** est liée à :

- la **présence forte de l'eau** avec deux rivières, de nombreux canaux et deux plans d'eau,
- ses **rues et ruelles anciennes**, ses **cours, parcs et jardins** et ses deux **malls arborés**.

Ce **nouveau dispositif** pourrait **aider** au financement de la **restauration du « petit patrimoine »** - lavoirs, passerelles, enseignes commerciales - afin d'embellir les cheminements du centre-ville et des quartiers.

f) Festival du Livre jeunesse et création du prix du public « Jean Thoreau »

En 2021, la 12^{ème} édition avait été annulée du fait de la crise sanitaire.

En 2022, son organisation reste prévue les 4 et 5 mars avec la participation de **près de 60 auteurs** dont une **vingtaine ira à la rencontre des jeunes** dans plus de **60 lieux** – de la crèche aux classes de maternelles, d'élémentaires et jusqu'au collège -.

Fréquenté par près de **3.000 visiteurs** il est l'un des plus importants avec la spécificité de s'adresser à la jeunesse et de lui faire rencontrer des auteurs autour d'un thème ; cette année celui des « **Mystères et légendes** ».

Outre la première remise du **Prix du public « Jean Thoreau »** l'édition 2022 propose des **activités festives gratuites** : exposition, concert et animations.

Cadre de vie, urbanisme et logement

a) Rues Léo Delibes et Jean Courtois 1.386.346€ sur 2021/2022

Totalement réaménagées, réseaux d'eaux potable et pluviale, système d'assainissement, éclairage public, liaisons douces, végétalisation et pour finir une **allée d'ifs** qui **réhausse l'aspect qualitatif** de la rue J. Courtois.

Une **meilleure sécurité de la circulation** côté place Desnos est assuré par un rond-point aménagé en 2021 et **végétalisé en ce début d'année**.

b) Immeuble Jeanne David

Propriété du C.C.A.S. composé de 11 appartements dont 3 seulement étaient occupés, cet immeuble a été cédé à Sarthe Habitat.

Il sera rénové, en 2022, pour **améliorer le niveau de confort** des appartements qui seront remis sur le marché de la location en mars 2023.

c) Lotissements

Plusieurs opérations d'aménagement ont été engagées fin 2021 et le seront au cours de cette année. Elles s'achèveront d'ici la fin 2023 voire du 1^{er} semestre 2024.

Elles sont, essentielles, à l'installation de :

- **familles** pour assurer la pérennité des établissements d'enseignement, de la gare, du centre hospitalier, ...
- **personnes plus âgées** qui cherchent la proximité de services publics et marchands.

Elles devraient se traduire à la fin du 1^{er} semestre 2024 par un accroissement de **près de 300 habitants**.

d) Rue Florant

Elle sera reconfigurée pour **marquer son usage partagé** – voiture, vélo, piéton – et **favoriser** des perspectives de vues sur le parc de l'hôtel Courtin de Torsay, l'église N.D. des Marais et la Porte Saint Julien.

Cela intégrera un **traitement paysagé soigné** et une **meilleure mise en valeur de la rivière confirmant ainsi le caractère « Venise de l'Ouest »** de la ville.

Les services techniques avec le C.A.U.E. travaillent à une première esquisse avec une **voie douce** comme désormais dans chacun de nos programmes urbains.

Deux **autres liaisons douces** seront créées en 2022 entre :

- le **lotissement du Pré Carcé et celui de la Fontaine** afin de faciliter l'**accès piétonnier à l'Espace Naturel Sensible des Ajeux**,
- la **rue Hoche et celle de Verdun** par le parc du Closeau qui fait l'objet d'une remise en état pour véritablement lui redonner son caractère de « parc ».

e) Rue Robert Surmont

A l'été 2021, nous avons rencontré les riverains afin de recueillir leurs suggestions sur différents aménagements pour **limiter la vitesse**.

Parmi les solutions proposées, celle qui a été retenue est la **réalisation de deux plateaux** du type que celui de la rue L. Delibes/ avenue G. Desnos.

Ils seront mis en place au plus tard avant l'été de cette année.

Environnement

Depuis des mois, les élus et les services sont mobilisés avec des Cabinets d'études pour élaborer **deux schémas directeur** sur :

- la production et la distribution de l'eau potable,
- le système d'assainissement – réseaux et station de traitement -.

Il convient, maintenant, de passer à des **phases d'exécution** :

- construction d'une nouvelle **station de pompage** de l'eau de l'Huisne – soit environ 7M€ d'ici 2024 - travaux de **rénovation des réseaux** de distribution – soit environ 200.000€ par an -,
- extension de la **station de traitement** des eaux usées, **création et renouvellement de réseaux** – soit environ respectivement 2,5M€ d'ici 2027 et 7M€ d'ici 2032.

Pour l'eau ce travail a été suivi d'une **étude approfondie** sur la création d'un syndicat avec Cherré-Au ; lequel a, effectivement, été constitué ce 1^{er} janvier 2022.

Désormais, ce syndicat a la compétence production et distribution de l'eau avec la société SAUR délégataire actuel des deux communes.

Cécile KNITTEL investie sur ces sujets assure sa vice-présidence aux côtés de Yannick NIEL – maire de Cherré-Au -.

La **plantation d'arbres** reste une priorité afin que le **patrimoine arboré de la ville continue de se renouveler et de s'accroître**, en 2022, en bordure de la Mème quartier Saint Laurent et avenue G. Desnos face à la rue L. Delibes.

Education

a) Sécurité

Les **34 classes** des écoles maternelles et élémentaires ont été dotées d'un **système anti-intrusion**, lequel peut également être utilisé à l'occasion d'animations à la base de loisirs ou bien à l'Accueil de Loisir Sans Hébergement.

b) Travaux Ecole Ledru Rollin

Ils consisteront au **regroupement des salles de cours** par le réaménagement d'anciennes salles et la création d'une nouvelle.

En parallèle, une bibliothèque, des salles pour des animations et des intervenants extérieurs ainsi qu'un bureau de direction seront **renovés ou créés**.

Ce chantier pourrait commencer avant l'été 2022 et se prolonger au plus tard jusqu'à fin 2024 en fonction notamment des vacances scolaires.

Il s'agit d'**améliorer les conditions d'apprentissage** par une réhabilitation des classes puis des extérieurs et **rendre plus accueillante cette école**.

Les enseignants et les élèves pourront, également, bénéficier d'**espaces renovés au sein de l'ESCAL** situés à proximité.

c) Accueil de Loisir Sans Hébergement

Ce service est ouvert pendant les **périodes scolaires aux enfants à partir de 4 ans**.

Or, ceux âgés entre 3 et 4 ans ne peuvent plus fréquenter la crèche « Les Bouts Choux » sans pour autant avoir accès à l'A.L.S.H.

C'est pourquoi une étude est engagée pour **accueillir dès 3 ans les enfants à l'A.L.S.H.** et cela, si possible, dès le mois de **septembre 2022**.

Tranquillité publique et sécurité

Outre les dossiers évoqués - écoles et locaux de la police municipale -, la ville a adhéré, en 2021, au dispositif « **Voisins Vigilants et Solidaires** ».

Ce dispositif compte à ce jour **un peu plus de 30 inscrits répartis sur l'ensemble de la ville** ; **272 échanges** ont déjà été effectués dont 193 entre foyers, 77 à destination de la mairie et 2 alertes ont été diffusées.

Cette action est complémentaire aux **missions de la police municipale** et au système de **vidéo protection** qui a été déployé avec désormais des **caméras mobiles** dont la ville continuera de s'équiper.

Aux Calots, les « **Jardins Familiaux** » vont bénéficier d'une sécurisation des accès. Elle complètera celle mise place par l'Association des jardiniers.

Economie

a) Marketplace « Les Halles Fertoises »

En 2021, ce site a été lancé en concertation avec les deux associations « Acheter Fertois » et « Mon Cœur Fertois ». Il regroupe à ce jour **35 artisans et commerçants**.

Son utilisation en site marchand n'a été mis en place qu'à la fin de l'année 2021.

b) Animations

Le **renforcement des illuminations de Noël** s'est poursuivi avec plus de décors lumineux mais aussi des guirlandes posées, notamment, sur la façade de la mairie.

« **La Nuit des Couleurs** » créée en décembre est la réplique de « La rue des couleurs » chaque été ; en 2021, elles ont été très appréciées et viennent compléter des animations comme le Festival St Lyphard et les « jeudis de l'été ».

Ces actions seront renouvelées en 2022 pour proposer des animations destinés à un large public susceptible de devenir des consommateurs dans les magasins.

c) Foire des « 3 jours » et Comice agricole

Annulés en 2020 ces temps forts de l'économie locale ont connu le succès en 2021.

La foire a attiré près de **200 exposants**, soit un nombre proche des autres éditions malgré les contraintes sanitaires et sa fréquentation s'est élevée à plus de **30.000 visiteurs**.

d) Tourisme

En 2021, les élus ont décidé de céder une partie de l'ancien camping à un professionnel du tourisme.

Cet espace situé à proximité de la base de loisirs permettra en 2022 d'accueillir plus longtemps des touristes et renforcera ainsi l'**attractivité** de la ville et le **dynamisme** de ses activités touristiques et commerciales.

Sur le plan budgétaire, **3 axes restent prioritaires** :

- **Stabilité de la fiscalité,**
- **Tarifs modérés des services publics,**
- **Diminution de l'endettement.**

Dans toute la mesure du possible, le budget primitif 2022 sera construit à « euro constant » afin de confirmer la nécessaire **maîtrise des dépenses** de fonctionnement qui est la clef de voûte des 3 priorités budgétaires.

En résumé en 2022, **36 actions sont envisagées** dans tous les grands domaines de la vie municipale :

Solidarité et santé	: 7
Enfance, jeunesse et sport	: 5
Patrimoine et culture	: 6
Cadre de vie, urbanisme et logement	: 5
Environnement	: 3
Education	: 3
Tranquillité publique et sécurité	: 3
Economie	: 4